



# Un agenda européen en matière de migration

State of Play: 14 October 2015

## MIGRATIONS: UNE PRIORITÉ DE LA COMMISSION JUNCKER

Lorsqu'il a pris ses fonctions, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a confié au commissaire spécialement chargé de la migration la mission de travailler à une nouvelle politique migratoire, qui figurait parmi les dix priorités énoncées dans les orientations politiques, le programme politique sur la base duquel le Parlement européen a approuvé la Commission. Depuis lors, la Commission européenne œuvre, de façon constante et continue, à apporter une réponse européenne coordonnée à la question des réfugiés et des migrations.



|                               |   |
|-------------------------------|---|
| 15 juillet 2014               | La Commission Juncker inscrit la définition d'une nouvelle politique migratoire au rang de ses 10 priorités   |
| 1 <sup>er</sup> novembre 2014 | La Commission Juncker prend ses fonctions   |
| 4 mars 2015                   | Le Collège organise un débat d'orientation sur un agenda européen en matière de migration   |
| 20 avril 2015                 | La Commission présente un plan d'action en dix points comprenant des actions immédiates en réponse à la situation de crise en Méditerranée  |
| 13 mai 2015                   | La Commission adopte l'agenda européen en matière de migration  |
| 27 mai 2015                   | La Commission adopte le premier dispositif de mise en œuvre de l'agenda européen en matière de migration  |
| 9 septembre 2015              | Le président Juncker prononce le discours sur l'état de l'Union en mettant l'accent sur la crise des réfugiés   |
| 9 septembre 2015              | La Commission adopte le deuxième dispositif de mise en œuvre de l'agenda européen en matière de migration   |
| 23 septembre 2015             | La Commission présente une série d'actions prioritaires qui devront être menées dans les six mois; elle engage 40 procédures d'infraction afin d'assurer le bon fonctionnement du régime d'asile européen |
| 30 septembre 2015             | La Commission adopte des mesures budgétaires au titre de l'agenda européen en matière de migration  |
| 5/6 octobre 2015              | La Commission présente le Projet de plan d'action UE-Turquie: soutien aux réfugiés et gestion des migrations  |
| 14 octobre 2015               | La Commission adopte un rapport sur la mise en œuvre des actions prioritaires pour faire face à la crise des réfugiés   |

### LÉGENDE

Actions réalisées

Propositions adoptées par les colégislateurs, mais non encore mises en œuvre

Propositions adoptées par la Commission, mais non encore adoptées par les colégislateurs

Travaux en cours

## UNE APPROCHE GLOBALE DES MIGRATIONS

Aucun État membre n'est en mesure seul de gérer efficacement les migrations. Il est évident que nous avons besoin d'une nouvelle approche, d'une approche plus européenne. Cela exige de recourir à toutes les politiques et à tous les instruments à notre disposition, en combinant au mieux les politiques intérieures et extérieures. Tous les acteurs – États membres, institutions de l'UE, organisations internationales, société civile, autorités locales et pays tiers – doivent collaborer pour qu'une politique européenne commune en matière de migration voie le jour. L'agenda européen en matière de migration présenté en mai 2015 par la Commission a souligné la nécessité de mettre en place une approche globale de la gestion des migrations. Depuis lors, un certain nombre de mesures ont été adoptées. La crise des réfugiés actuelle exige, toutefois, des initiatives supplémentaires, devant être prises immédiatement. Une résolution durable de la crise nécessite un changement radical de la politique migratoire de l'Union afin de garantir des frontières sûres, des procédures équitables et un système capable d'anticiper les problèmes.

|                   |   |
|-------------------|---|
| 27 mai 2015       | Triplement des capacités et des ressources disponibles en 2015 et 2016 pour les opérations conjointes Triton et Poséidon de Frontex   |
|                   | 60 millions d'euros supplémentaires au titre du financement d'urgence de l'UE pour les États membres situés en première ligne   |
|                   | 30 millions d'euros supplémentaires aux programmes régionaux de développement et de protection de l'UE en 2015/2016, concernant dans un premier temps l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique. |
|                   | Programme de relocalisation, au départ de l'Italie et de la Grèce, de 40 000 personnes  |
|                   | Programme de réinstallation de 20 000 personnes provenant de l'extérieur de l'UE  |
| 18 mai 2015       | Approche par «hotspots» en Italie et en Grèce, avec le déploiement d'équipes d'appui à la gestion des flux migratoires  |
|                   | Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic de migrants  |
| 9 septembre 2015  | Mise en place d'un centre polyvalent pilote au Niger, en coopération avec l'OIM et le HCR.  |
|                   | Opération militaire PSDC visant à démanteler le modèle économique des réseaux de trafic de clandestins et de traite des êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale              |
|                   | Programme de relocalisation en vue de transférer 120 000 personnes, à partir de l'Italie, de la Grèce et d'autres États membres directement concernés   |
|                   | Mécanisme permanent de relocalisation en cas de crise dans le cadre du régime de Dublin   |
|                   | Liste européenne de pays d'origine sûrs   |
|                   | Plan d'action de l'UE en matière de retour  |
|                   | Mise en œuvre complète des règles de l'UE en matière d'asile et de migration  |
| 23 septembre 2015 | 1,8 milliard d'euros, à charge du budget de l'UE, pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique   |
|                   | 500 millions d'euros, à charge du budget de l'UE, pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Syrie  |
|                   | 1,8 milliard d'euros, à charge des budgets nationaux, pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique   |
| 30 September 2015 | 500 millions d'euros, à charge des budgets nationaux, pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Syrie  |
|                   | 800 millions d'euros supplémentaires, au titre de l'aide humanitaire des États membres, pour le HCR, le Programme alimentaire mondial et d'autres organisations                                   |
|                   | Additional €100 million in EU emergency funding for frontline Member States   |
| 8 octobre 2015    | €1.3 million to increase staff of EU Agencies Frontex, EASO, Europol  |
|                   | Additional €200 million in EU humanitarian assistance for UNHCR, World Food Programme and other organisations   |
| Octobre 2015      | 17 millions d'euros supplémentaires au titre de l'aide de l'UE à la Serbie et à l'ancienne République yougoslave de Macédoine   |
|                   | 900 millions d'euros supplémentaires inscrits au budget de l'UE pour 2016, afin de faire face à la crise des réfugiés   |

## PERSPECTIVES

Les mesures à court terme nécessaires pour faire face aux conséquences immédiates de la crise n'apportent pas de solution à long terme. C'est précisément pour cela que le traité de Lisbonne prévoyait la mise en place d'un régime d'asile commun. Aujourd'hui, nous ne devons pas seulement mettre en œuvre et faire appliquer ce qui a déjà été adopté, mais accélérer les travaux sur les volets restants afin de créer un véritable régime européen.

|               |  |
|---------------|--|
| Décembre 2015 | Création d'un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et élargissement du mandat de Frontex |
| Mars 2016     | Ensemble de mesures sur la migration régulière, comprenant la révision du système de «carte bleue»       |
|               | Nouvelle réforme du règlement de Dublin  |
|               | Proposition relative à un système structuré en matière de réinstallation                                 |
|               | Mise à jour de la stratégie contre la traite des êtres humains   |